

CAP, un métier en 2 ans

CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques

Vous êtes attiré par une formation porteuse d'emplois. Ce CAP vous permettra de vous spécialiser dans un créneau d'avenir à travers des périodes de formation en entreprise de 12 semaines en entreprise qui facilite une insertion parfaite dans le monde du travail.

Les qualités que nous attendons de vous sont : Avoir de la méthode et de l'organisation dans son travail, une bonne habileté manuelle qui permet d'effectuer un travail soigné.



Accessible après :

Après une 3^{ème} générale, 3^{ème} de découverte professionnelle, une 4^{ème} d'un bon niveau

Horaires et coefficients à l'examen

Les matières	1 ^{ère} année	Terminale CAP	coefficients	modalités
Mathématiques - sciences	4,5 h	4,5 h	2	CCF*
Anglais	2 h	2 h		
Français	3 h	3 h	2	CCF*
Histoire-géographie	2 h	2 h	1	CCF*
Vie sociale et professionnelle	1 h	1 h	1	CCF*
Education artistique	1 h	1 h	Points sup à 10	CCF*
EPS	2,5 h	2,5 h	1	CCF*
Dessin technique		2 h	2	CCF*
Enseignement professionnel	16 h	16 h	10	CCF*
Formation en entreprise	6 semaines	6 semaines	4	

* CCF : Contrôle en cours de formation (il n'y a pas d'examen terminal)

Objectifs de la formation

Vous apprendrez à exercer le métier d'électricien dans les habitations résidentielles collectives ou individuelles, locaux tertiaires et bâtiments industriels. Vous effectuerez des opérations de pose et de raccordement sur des installations d'éclairage, de chauffage, de dispositifs communicants et courants faibles. Vous serez également amenés à travailler sur des équipements industriels et sur des réseaux de distribution d'énergie.

Poursuite d'études possibles

Un bac pro ELEEC en 3 ans avec entrée en 2^{ème} année, pour les élèves ayant un bon niveau. Le jeune peut aussi compléter sa formation en préparant une formation complémentaire en un an, en alternance avec les entreprises et le lycée professionnel : électricien polyvalent, entretien et dépannage de matériels électroménagers...

Débouchés vers les métiers suivants :

Après un CAP, la majorité des titulaires s'engagent dans la vie active, soit en entreprises de bâtiment individuel ou collectif soit dans les services techniques d'entreprises ou de service publique.